

COURS DE RELIGION

On impose ou on propose ?

Du contenu, de la doctrine. C'est ce qu'aurait prôné le nouvel Archevêque de Malines-Bruxelles au sujet du cours de religion. Pourquoi ces propos « *sortis de leur contexte* » ont-ils soulevé une telle vague d'indignation de la part des enseignants ? Le cours de religion est-il un fourre-tout sans contenu religieux ? Les profs font-ils vraiment n'importe quoi ? Que prévoit le programme ?



Comment la moutarde est montée au nez

« *L'archevêque prône une ligne plus stricte, un retour à la Bible, à la vie de Jésus-Christ* ». Voilà ce que l'on a pu lire dans la presse de mai, au retour de Rome du chef de l'Église de Belgique. Les profs ont réagi.

LA MOUTARDE est montée au nez des enseignants suite à quelques phrases prononcées par l'archevêque lors d'une conférence de presse au Collège belge de Rome, dans la foulée de l'audience accordée par Benoît XVI aux évêques belges. Si l'on en croit le *Standaard* du 10 mai, les paroles de l'archevêque sont dures: « *Le cours de religion n'en est plus un depuis longtemps. C'est*

un ramassis de considéra-

tions philosophiques. Il y a tant d'enseignants, tant de manuels et tant de contenus différents. Je veux réintroduire une ligne claire. »

Rapidement, un professeur flamand, Jan Maes, adresse, avec plusieurs collègues, une lettre ouverte à l'archevêque. Il déclare dans *De Morgen*: « *Mgr Léonard réclame une seule ligne: la sienne. Et ce n'est pas la mienne* ». « *Le cours de religion n'est pas un lieu de catéchèse adressé à des croyants*, réagit Michel Desmedt, inspecteur de religion des écoles de la Communauté française. *C'est plus un cheminement d'humanisation qui est proposé. On est à l'école et pas à l'église.* »

ON S'EXPLIQUE

L'archevêque se dit surpris de la tempête médiatique suscitée par ses prétendus propos « *sortis de leur contexte* ». Les paroles adressées au pape concernant le cours de religion lors de l'audience étaient les suivantes: « *Dans un pays où une large majorité d'élèves sont scolarisés dans l'enseignement libre catholique et où bon nombre de jeunes reçoivent un cours de religion catholique dans l'enseignement public, nous sommes également décidés à déployer de grands efforts pour que le cours de religion réalise pleinement sa mission, à savoir permettre la rencontre avec*

la personne du Christ et le contenu central de la foi catholique. »

Interrogé par *La Libre Belgique*, il affirme que comme les autres évêques, il a accepté les différents programmes de cours de religion enseignés dans les écoles. Ces programmes « *conçoivent à juste titre le cours de religion comme un cours qui s'enseigne à des élèves et non comme un*

catéchisme qui vise à renforcer la foi

« On est à l'école et pas à l'église. »

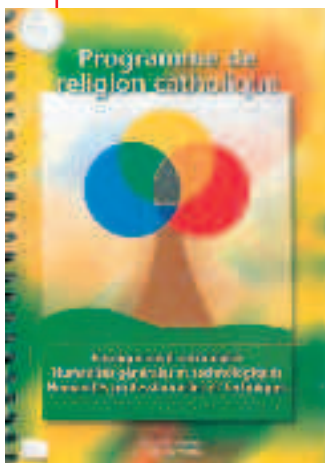
de jeunes croyants. Ces programmes invitent l'enseignant à faire le lien entre le cours et la vie concrète des élèves, mais requièrent également que leur soient enseignées – comme dans tous les autres cours – une série de données objectives sur la religion catholique, tels la Bible, la vie et le message de Jésus, l'histoire et l'organisation de l'Église. C'est une démarche qui s'impose dans une société multiculturelle où même de nombreux élèves baptisés ne fréquentent plus les paroisses. Ce cours n'en est que plus utile pour ceux qui ont choisi de le suivre dans l'enseignement officiel ou qui ont fait le choix d'une école catholique. Il propose en effet à l'élève de découvrir intellectuellement le message chrétien dans le respect de ses convictions intimes. » Il précise en outre que « *les évêques belges apprécient et soutiennent le précieux travail des professeurs de religion* ».

Alors, où est le problème, diront certains? S'agit-il d'un malentendu de plus? Il reste que les paroles rapportées dans la presse flamande sont là. Et que sur le terrain, l'émotion reste vive. On y craint surtout que le nouvel archevêque, par certaines de ses positions fermes, ne creuse encore davantage le fossé qui sépare les jeunes de l'Église. ■

Chantal BERHIN

Prof de religion : un travail essentiel

Responsable du cours de religion à la Fédération de l'enseignement secondaire catholique, Myriam Gesché réclame un regard bienveillant sur le travail des professeurs de religion.



– Il a été question dans la presse de comparer ou de distinguer cours de religion et catéchèse. Quelle est la différence ?

– Le cours de religion n'est pas le lieu de la catéchèse. Cette dernière relève de l'initiation chrétienne, qui vise le cheminement dans la foi. C'est une belle démarche, mais ce n'est pas le but poursuivi au cours de religion. Dans celui-ci, il s'agit d'éclairer mutuellement les questions d'existence, la foi chrétienne et les ressources de la culture sous toutes ses formes, dont celles d'autres traditions religieuses.

– En Belgique, les cours de religion sont « confessionnels ». Qu'est-ce que cela signifie ?

– La religion est enseignée de l'intérieur, par un professeur situé, enraciné dans la religion qu'il enseigne. Les élèves ont devant eux un adulte qu'ils peuvent questionner quant à ses convictions de vie. De cela, comme des connaissances et des compétences multiples que le cours pourra leur apporter,

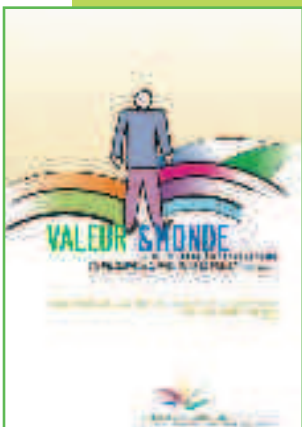
les jeunes ont vraiment besoin. Pour développer la curiosité, l'intérêt et le respect pour la religion et les convictions de chacun, il faut faire l'exercice de ce dialogue où le professeur est partie prenante.

– Quel regard portez-vous sur la formation des professeurs de religion ?

– Le chantier de la formation est vaste et les responsables en divers lieux y veillent pour qu'effectivement les cours soient consistants et ne se diluent pas en saupoudrages superficiels du religieux. De nombreux professeurs font un travail remarquable et d'autres ont besoin d'être soutenus par la formation et par l'accompagnement pédagogique. Des manuels de qualité sont publiés ou sont en cours de publication. L'opinion publique reste souvent focalisée sur les faiblesses et les manques de réussite. Dommage. Les professeurs de religion, comme les autres, ont besoin d'un regard bienveillant et de reconnaissance pour leur travail difficile, mais essentiel. ■

Propos recueillis par Chantal BERHIN

Au-delà du cours



Il y a le cours de religion, plus le reste. Au nom de la Commission Interdiocésaine de Pastorale Scolaire (CIPS), Myriam Gesché coordonne aussi des actions de sensibilisation pour les écoles.

L'année scolaire dernière, la Commission Interdiocésaine de Pastorale Scolaire, en collaboration avec le service Communication du SeGEC, a proposé aux écoles secondaires une campagne d'affiches basée sur un verset d'Évangile de Matthieu 25 et sur un extrait de la chanson de Yannick Noah « Ose ». Cinq affiches (une tous les deux mois) ont été dessinées par Vincent Eloin, graphiste et prof. Leur but : nourrir un véritable esprit pastoral qui s'inspire de la Parole, enraciné dans la vie d'une école. Sur chaque affiche, le

dessin, la citation biblique et les paroles de chanson entraînent en résonance pour susciter réflexion, créativité, attitudes, actions... Les affiches voulaient s'adresser à toute la communauté éducative : élèves, professeurs, éducateurs, direction. Elles étaient accompagnées d'un dossier explicatif, téléchargeable sur Internet, comprenant de nombreuses pistes d'animation à mettre en œuvre dans les établissements scolaires. Ainsi, on entendait cultiver un esprit évangélique dans les écoles.

Des savoirs, s'il vous plaît !

Pour Bernadette Wiame, « didacticienne » de la religion, la question des savoirs n'est pas négligeable. L'école doit être attentive à confier le cours de religion à des professeurs bien formés.

« Oui, le contenu du cours de religion est important, affirme Bernadette Wiame, formatrice de (futurs) professeurs de religion. Mais la question a été sans doute mal posée dans les médias. Ce qui compte surtout, c'est d'avoir des profs bien formés à ce savoir. Et je me bats pour qu'il soit acquis par les professeurs chargés de ce cours. »

Une bonne formation en religion pour des profs de religion, cela tombe sous le sens, non ? Et pourtant, ce n'est pas toujours le cas. « Je regrette que certaines directions d'écoles de l'enseignement libre confient ce cours à des professeurs, par ailleurs, d'excellents pédagogues, sans formation religieuse spécifique. »

Heureusement il existe maintenant un programme de formation (CDER) organisé notamment par l'Université de Louvain. C'est dans ce cursus, qui sera rendu obligatoire pour les professeurs de religion chargés d'un minimum de quatre heures de cours, qu'intervient Bernadette Wiame et ses collègues. On voit tout de suite comment certaines directions pourront échapper à cette obligation...

LIRE LA BIBLE.
Le goût de lire une histoire.

Contrairement à ce que l'on pense, les élèves sont très ouverts aux récits bibliques.



LE GOÛT DE LIRE UNE HISTOIRE

L'expérience lui a appris que contrairement à ce que l'on pense, les élèves sont très ouverts aux récits bibliques. Il s'agit moins de dispenser d'ailleurs une culture ancienne avec des lieux ou des dates, que de donner aux élèves, grâce à l'approche narrative, le goût de lire une histoire.

« C'est aussi leur propre histoire, explique M^{me} Wiame. Dans les textes bibliques, l'homme témoigne de sa relation à Dieu, toujours présente en filigrane. Lire un texte biblique, un récit de jalousie, de vengeance ou d'amour, c'est entendre une parole sur ce que chacun d'entre nous vit. C'est aussi une invitation à entrer dans une alliance avec Dieu. Donc, ça nous concerne encore aujourd'hui. »

Chantal BERHIN

CDER: Certificat universitaire en didactique du cours de religion catholique (www.uclouvain.be/theo-cder.html). Il est destiné à des enseignants d'autres disciplines souhaitant se former pour enseigner la religion. Les formations classiques préparant les futurs professeurs de religion catholique sont: master en théologie à finalité didactique, agrégation de l'enseignement secondaire inférieur en sciences religieuses (AESI) et formation d'AESI en français-religion dans une haute école.

Pas de bourrage de crâne

Michel Desmedt, inspecteur de religion à la Communauté française, rappelle les orientations du cours.

Lors d'une discussion entre professeurs de religion, l'un d'eux avait déclaré: « Dans telle classe, je vois le credo, je vois la résurrection, je vois les récits de miracles ». « Et tes élèves, ils voient quoi ? », l'avait alors interrogé l'inspecteur Michel Desmedt.

Ce dernier insiste sur l'importance de la relation: « La première chose à mettre en

place, c'est une bonne relation pédagogique. Il s'agit de mettre la classe en questionnement plutôt que de déverser du savoir. Le programme prévoit, comme pour les autres matières, de mettre en jeu des compétences. C'est sans doute moins confortable pour le professeur que de transmettre des contenus. »

Une démarche qui n'exclut pas d'enseigner des savoirs (cf. ci-dessus), mais toujours dans la perspective de donner sens à ceux-ci, dans le concret de ce que peuvent en comprendre des jeunes, à chaque étape de leur parcours scolaire. « Il n'y a rien de révolutionnaire à cela: c'est l'orientation du programme approuvé par les évêques. »

EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE.
Mettre en jeu des compétences.

Chantal BERHIN

